



EN DIRECT DE L'ACTION SOCIALE GT RESTAURATION PARISIENNE

Déclaration liminaire de SOLIDAIRES FINANCES

Le 10 février 2011

Monsieur le Directeur,

« AGRAF pour tous, tarifs AGRAF pour tous », non ce n'est pas un slogan polémique, outrancier ou démagogique ; c'est une demande raisonnable et cohérente avec la politique d'action sociale menée depuis 1989 au profit des agents des ministères économiques et financiers.

COMMENT ? En pratiquant une politique tarifaire identique sur Paris, quel que soit le type de restauration, AGRAF, RIE, RIA ou autre. Dans ce cadre, nous souhaitons qu'AGRAF, ayant la pratique, les équipes, le savoir faire, soit l'acteur de la mise en place de cette politique au profit des agents parisiens.

Cette politique de restauration collective menée conjointement par la Sous-Direction et par l'AGRAF doit répondre à un certain nombre d'exigences pour satisfaire l'attente des agents parisiens.

Pour Solidaires Finances, la première des exigences est une collaboration efficace et cohérente de tous les acteurs de la restauration parisienne, ce qui n'a pas été toujours le cas. Les bisbilles entre services immobiliers, les annonces contradictoires de toute nature ne peuvent qu'exaspérer les agents.

Pour Solidaires Finances, la deuxième des exigences est le service d'un repas complet, un plat principal et deux périphériques, avec une grille tarifaire unique sur Paris ; cela a déjà été fait en région parisienne lors de l'installation des DIRCOFI Est et Ouest à Saint Denis où les agents bénéficient de la grille tarifaire AGRAF, alors même que le restaurant est exploité par un prestataire. Cette prestation doit répondre à des exigences de qualité, qualité des produits, variété des plats et certitude d'être correctement servi à tout moment de la plage d'ouverture du restaurant, plus spécialement pour ceux alimentés par la cuisine centrale de Palikao, qualité de l'accueil, qualité de l'environnement et limitation des bruits ambiants.

Pour Solidaires Finances, la troisième des exigences est le maintien de tous les restaurants AGRAF, quel que soit le nombre de repas qu'ils peuvent servir journalièrement, et l'ouverture d'autres structures AGRAF. Plus particulièrement, la continuité du service de la restauration collective doit être assurée en cas de fermeture annuelle des restaurants ou de fermeture ponctuelle pour causes diverses avec des compensations pour les agents concernés.

En effet, pour Solidaires Finances, la restauration collective constitue l'un des éléments des conditions de vie au travail que l'Etat employeur doit assumer.

S'agissant de la liaison froide à partir de la cuisine centrale de Palikao, Solidaires Finances exige, d'une part, qu'elle soit limitée aux petites structures afin qu'elles soient mieux alimentées, d'autre part, l'abandon de cette hypothèse pour Paganini. Ce mode de fonctionnement, générateur de baisse des coûts d'exploitation, ne doit pas porter atteinte à l'accueil dans ces petites structures et développer des files d'attente trop importantes ; en l'espèce, le cas de Beuret est un cas d'école, constaté par tous, économie de personnel sur le dos des agents, rupture de l'approvisionnement. Il est vrai aussi qu'il s'agit du restaurant alimenté par la liaison froide le plus important en nombre de rationnaires ; ceci est très révélateur des limites de ce mode de fonctionnement.

A ce stade, il convient de rappeler que la restauration parisienne ne concerne pas uniquement les 6 200 agents de la DRFIP mais l'ensemble des agents des administrations économiques et financières, soit plus de 15 000 agents qui doivent bénéficier des mêmes facilités d'accès à la restauration collective.

S'agissant de la grille tarifaire AGRAF mise en place au 1^{er} février 2011, dont Solidaires Finances est en partie à l'origine, elle constitue un premier pas vers une meilleure approche des tranches tarifaires avec un lissage des effets de seuil pour les premières tranches ; Solidaires Finances entend poursuivre dans cette approche pour les autres tranches.

Avant d'entrer dans le débat, il convient, pour Solidaires Finances, de rappeler son attachement à une restauration traditionnelle sous l'égide d'AGRAF, la liaison froide ne constituant qu'un mode d'exploitation permettant d'assurer une restauration collective de proximité au maximum d'agents des ministères économiques et financier et plus particulièrement aux agents de la DGFIP.

A cet égard, avec la mise en place de la DRFIP et l'abandon d'un certain nombre d'immeubles Finances dans Paris, les agents parisiens sont concentrés, d'une part, sur de très gros sites, saint Sulpice, Paganini, Argonne, Banque, NDV, Réaumur, d'autre part, sur des sites plus petits qui ne doivent pas être délaissés. Tous les agents, quel que soit le site, doivent avoir accès à une restauration de qualité au même tarif.

La restauration traditionnelle (14 restaurants dans Paris Intra muros et 8 en banlieue) est celle qui correspond le mieux à l'attente des usagers, sous condition de salles conviviales et d'un cadre accueillant.

Ce type de restauration correspond à un accueil de masse pour les grosses concentrations d'agents, où, par ailleurs, on peut constater des écarts sensibles de fréquentation selon les périodes, stages, formation professionnelle ; le « chef » peut alors répondre rapidement à tout ajustement.

Dans cette optique, Solidaires Finances demande la création d'un restaurant AGRAF de type traditionnel, depuis plusieurs années, sur le site d'Argonne.

S'agissant de la liaison froide, si elle peut se justifier pour de petites structures, elle n'est pas compatible avec une structure de nature à servir 200 repas ou plus, notamment sur Paganini dont la fréquentation actuelle, compte tenu de sa vétusté, ne reflète pas le nombre d'agents susceptibles de s'y restaurer. Le nombre d'agents fréquentant le site sera amené à varier par jour ou période compte tenu des salles de for pro qui s'y trouvent. Solidaires Finances ne peut accepter ce mode de fonctionnement sur Paganini.

La liaison froide ne doit pas être la variable d'ajustement de la politique budgétaire en matière de restauration collective pour la centrale et mise en œuvre pour son exécution par AGRAF.

Afin de pallier l'absence ou l'éloignement d'un site AGRAF, la Délégation des services sociaux de Paris en liaison avec la Sous Direction propose des solutions de remplacement, au travers de conventions, dans d'autres structures de restauration de type RIA, RIE ou autre.

Sans remettre en cause la qualité de la prestation servie par ces structures, Solidaires Finances constate que les prix demandés aux agents fréquentant ce type de restaurant sont plus élevés qu'à AGRAF et que pour l'essentiel il n'y a pas application d'une grille tarifaire comparable à celle d'AGRAF ; Pour être plus précis, sur les 29 restaurants conventionnés proposés aux agents parisiens, 3 ont une grille tarifaire, les deux de l'APHP et celui de la MGEN. Pour les autres, il n'y a que deux tarifs, différents également selon le restaurant fréquenté, le non subventionné et le subventionné fonction publique à 1,14 euros.

C'est pour pallier à cette tarification actuelle et disparate que Solidaires Finances, par un souci d'équité, exige l'application de la grille tarifaire AGRAF à l'ensemble des agents Finances parisiens.

S'agissant de l'introduction du bio dans les restaurants AGRAF, Solidaires Finances, sans préjuger de la décision qui sera prise lors de l'assemblée générale du 3 mars prochain et sans en remettre en cause le principe, considère que le surcoût lié à son introduction doit être supporté par AGRAF et ne pas être mis à la charge des agents sous quelque forme que ce soit.

En conclusion, Solidaires Finances demande plus de cohérence dans les propos de tous les acteurs de la restauration parisienne, davantage de motivation des équipes d'AGRAF, le tout allié à une véritable politique de communication tant en interne que vers l'extérieur, afin de répondre aux attentes des usagers.